



LA LETTRE DU MAIRE

FÉVRIER 2019
N° 52

L'EDITO

Madame, Monsieur,

Le gouvernement a souhaité se rapprocher des citoyens, suite au mouvement social débuté le 17 novembre dernier, pour mieux recueillir leurs attentes. Les Maires et les élus communaux ont cherché à comprendre ce mouvement, également, alors que les revendications concernent plus des compétences nationales et la gestion des institutions. Nous avons, avant Noël, mis à disposition un cahier de doléances, sur lequel vous pouvez vous exprimer pendant les horaires d'ouverture de la Mairie ainsi qu'une boîte mail : doleances@mairie-stclairdurhone.com. Ces deux moyens sont à votre disposition jusqu'au 22 février, date à laquelle ils doivent être fermés et transmis pour être exploités. Nous avons également (avec les municipalités des Roches de Condrieu, de Clonas/Varèze, de St Alban du Rhône et de St Prim) souhaité organiser une soirée de "consultation citoyenne" qui aura lieu dans la salle polyvalente Jean Fournet mardi 12 février à 20h. Vous pourrez faire part de vos attentes directement à Mme C. Abadie, Députée et à M D. Rambaud, Sénateur. Nous espérons que cette consultation nationale débouchera sur un consensus qui permettra de retrouver un climat social apaisé.

Par ailleurs, le recensement de la population de notre commune se termine le 16 Février et nous vous demandons, si vous n'avez pas été concerné, de vous adresser à l'accueil de la Mairie ou d'envoyer un mail à contact@mairie-stclairdurhone.com le plus rapidement possible.

Olivier MERLIN

LE SOCIAL

La mutuelle **SOLIMUT** organisera des permanences pour les administrés St-Clairois :

- jeudi 21 février
- Jeudi 28 mars
- Mardi 30 avril
- Jeudi 23 mai
- Et jeudi 27 juin



De 9h30 à 12h en Mairie, salle des Mariages.

INFORMATIONS COMMUNALES

EMPLOI D'ÉTÉ : La commune recrute 4 jeunes âgés de 17 à 19 ans n'ayant jamais travaillé en qualité « d'emploi d'été » sur la commune. Ils seront répartis de la façon suivante : 3 au service petite enfance et 1 au service administratif. Durée du contrat 2 semaines à 35h. Lettre de motivation à transmettre en mairie avant le 1er avril 2019.

Le traditionnel **repas du CCAS** aura lieu le samedi 2 mars à 12h, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.

Il est destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans ainsi qu'à leur conjoint.



A partir du mois de février 2019, la collecte du verre à domicile s'effectuera sur la commune **les 1^{er} mardis de chaque mois** et non plus les 1^{er} mercredis.

Pensez à sortir vos bacs la veille.

INFORMATION INTERCOMMUNALE

Concernant la collecte des ordures ménagères :

A la demande de la gendarmerie, la Communauté de Commune rappelle que les bacs doivent être sortis **uniquement** la veille au soir du jour de collecte et rentrés **impérativement** après celle-ci. **Aucun bac ou sac ne doit encombrer les espaces publics après la collecte.**



ATELIERS MEMOIRE EN EVEIL

Une nouvelle session d'ateliers « Mémoire en éveil » débutera le mardi 5 mars 2019.

Ces ateliers s'adressent à tous les seniors de plus de 60 ans sans pathologie neuro-dégénérative.

Ils permettent d'améliorer votre capacité de mémorisation et de concentration avec des activités ludiques et dans une ambiance conviviale.

Ils ont lieu une fois par semaine, le mardi matin de 9h à 10h30 et ce, sur une période de 15 semaines.

Ils sont gratuits.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 06 26 26 66 42.

40 donneurs se sont présentés lors de la dernière **collecte du don de sang** organisée le 26 décembre 2018.

L'Établissement Français du Sang tient à les remercier. C'est autant de malades qui pourront bénéficier de ces produits sanguins.

Vous pouvez déjà noter les dates des prochaines collectes qui auront lieu sur la commune, salle polyvalente Espace Jean-Fournet :

- Le **JEUDI 25 JUILLET 2019** avec un accueil du public de 16H à 19H

- Le **LUNDI 23 DECEMBRE 2019** avec un accueil du public de 16H à 19H



PETITE ENFANCE ET FOYER CLARIANA

Le 14 décembre dernier, le Pôle Petite Enfance et le Foyer Clariana se sont retrouvés pour partager un moment festif autour de Noël.

La matinée a débuté avec « Le voyage de Lulu l'étoile filante » présenté par Intrigant's Compagny pour ensuite se poursuivre avec une animation « Sculptures de ballons » avant de finir par la traditionnelle photo avec le Père Noël !

Pour clôturer cette matinée, nous avons partagé un goûter offert par l'association Clariana.

Une belle matinée placée sous le signe du partage et de la convivialité !



L'AGENDA

Concours de Belote organisé par le RCR, vendredi 15 février, salle polyvalente, espace Jean Fournet.

Le **Végas Poker Club** organise

son grand **tournoi de Poker sur 2 jours** :

les 16 et 17 février salle polyvalente, espace Jean Fournet.

Ouverture de la salle dès 9h30, début du tournoi à 11h.

Nombreux lots, buvette et plats chauds sur place.
Ouverture à tous les joueurs amateurs ou club.
Adhésion 25€.

Les personnes de moins de 18 ans ne sont pas autorisées autour des tables.

Rens : 06.50.57.70.90 ou sur la page Facebook du club

JEUDI 28 FEVRIER - SOIREE CINEMA
proposée par **1804 St-Clair Patrimoine**

« L'AMOUR FLOU » P.A.F. 4€

Billetterie en ligne, lien @ sur l'agenda
mairie

Tarif Réduit : enfants/st-clair-
rencontre/partenaires 3€
20h, salle de spectacle

Organise : un **Repas Italien** au foyer Georges Némoz
dimanche 3 mars à 12h.

Les bénéfices seront reversés au Comité de Jumelage afin d'aider à financer le voyage à Mammola du Conseil Municipal d'Enfants du 15 au 19 avril. Tarif : 10€ - Réservation obligatoire. Une permanence pour la vente des tickets repas aura lieu en mairie : les mercredis 13 et 20 février de 14h à 16h et les Vendredis 15 et 22 février de 14h à 16h. Plus d'inscription possible après ces dates.

Le samedi 9 mars, les **Archers St-Clairois** organisent une **journée porte ouverte** au boulodrome de l'Espace Jean-Fournet.

Toutes les personnes intéressées, archers ou non archers, sont invitées à venir découvrir leur discipline sportive et échanger quelques flèches avec les archers du club. Cette manifestation ouverte à tous, se déroulera le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h.

Le **Comité de Jumelage** organise une marche de découverte de la commune le **dimanche 10 mars**.

2 parcours de 8 et 11km. 2 ravitaillements sur les parcours.

Tarif unique : 7€ - gratuit pour les moins de 15 ans.

Départ du Foyer Georges Némoz à partir de 8h.

Renseignements : 06.07.30.55.41 - 06.08.58.45.24

Tous les bénéfices seront reversés pour financer le voyage à Mammola du Conseil Municipal d'enfant.

INFORMATION ACCRO ENFANCE

Dans le cadre d'un projet, porté par Graziella, de réalisation d'un montage vidéo par les enfants sur : « *Saint Clair du Rhône ; avant et maintenant* », nous recherchons des personnes possédant d'anciennes photos de la commune ou souhaitant témoigner de leurs souvenirs d'enfance.

Dans le cadre d'un projet porté par Charline, autour de la mécanique et la transformation d'objets, nous serions intéressés par des vélos plus utilisés.

Pour tout renseignement, contactez Prune au 06 89 98 84 66

Samedi 23 février - THEATRE « Le Paradis c'est ici »
par la troupe de « la Farandole »
proposé par la commission Loisirs et Culture
20h30 - Salle de spectacle

JAZZY'n St Clair du Rhône

Soirée voix de la SOUL JAZZ

Princesse FRANE - Giacomo ANASTASI

Samedi 2 mars, 20h30, salle de spectacle

Organisée par l'association **ART SCENE**

Réservations sur le site de la mairie.

Contact : 06.52.90.30.31

artscenev@gmail.com

MATINEE DIOTS-CROZETS

Dimanche 3 mars,
place de la mairie
Organisée par le RCR

ASR BOULES :

Doublettes mixtes 3ème et 4ème division.
Dimanche 10 mars au boulodrome de
l'Espace Jean Fournet.

A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.